

LE MONT DES LANDES



BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION - N°31

Mairie de SAINT – SAVIN

EDITORIAL



SOMMAIRE

Vie municipale	3
Les commissions	4
L'Echo des services	14
L'actu des associations	21

Ce journal municipal vous présente les fonctions des Adjointes et des commissions examinant les projets et proposant les décisions à soumettre à la réunion mensuelle du Conseil Municipal.

A la dimension de SAINT SAVIN, le travail à effectuer implique outre l'efficacité des agents municipaux, l'investissement de chacun des élus, la contribution du tissu associatif, mais aussi, la participation positive des habitants et acteurs économiques.

Participer à une manifestation, agir pour la propreté de sa rue, de son village, respecter des principes de bon voisinage, privilégier le dialogue, être attentif à la sécurité... sont tout autant de possibilités offertes à chacun de positiver sa citoyenneté et de développer le « vivre ensemble ». L'exercice a ses limites ; la loi, le règlement doivent avoir le dernier mot.

Saint-Savin voit sa population croître et changer. Une nouvelle résidence ouverte sur la rue de la Cure, va accueillir une vingtaine de familles d'agents travaillant au CNPE du BLAYAIS à BRAUD. Nous leur souhaitons la bienvenue comme à tous les nouveaux habitants de la commune. Le Conseil Municipal, à l'occasion de la célébration du Souvenir de la Grande Guerre de 1914-1918, a décidé de donner à la rue qui desservira l'ensemble des maisons, le nom de Lazare PONTICELLI. Celui-ci, d'origine italienne, arrivé en France à l'âge de 14 ans, s'engagea pour défendre sa patrie d'adoption ; il fût le dernier « poilu » vivant, nom donné aux soldats sur le Front. Il est décédé en 2013.

Ce journal livre également des informations sur la vie municipale et associative, l'état d'avancement des dossiers en cours. L'un concerne les enfants par la mise en place de la loi sur les rythmes scolaires. Indépendamment des positions respectables des uns et des autres, il s'agit d'accompagner sa mise en œuvre avec les moyens de la collectivité, dans l'intérêt de l'enfant. Je remercie les bénévoles, les associations, les agents municipaux et intervenants qui y ont travaillé avec les élus municipaux, en concertation avec les enseignants et les représentants des parents d'élèves, afin que les premiers ateliers fonctionnent à la rentrée scolaire.

Bonne lecture, et que vive SAINT SAVIN, notre commune !

Cordialement,

Alain RENARD

Maire - Vice Président du Conseil Général de la Gironde

31^e bulletin municipal
d'information de la
commune de Saint-
Savin – Aout 2014

Directeur de
publication : Alain
RENARD, Maire

Comité de rédaction -
Conception -
Réalisation : Mairie de
Saint Savin

Photos : Mairie de
Saint Savin

ELECTIONS de Mars 2014



Alain RENARD

Alain RENARD a été élu Maire avec à ses côtés,
6 adjoints et 16 conseillers municipaux.
Ci-après, les 23 élus :

Les Adjoints



Véronique PUCHAUD-DAVID
1ère Adjointe - Vie locale -
Economie - Emploi



François RIVES
2ème Adjoint - Voirie -
Aménagement - Réseaux



Julie RUBIO
3ème Adjoint - Vie sociale -
Action inter-générationnelle



Olivier DELAS
4ème Adjoint - Urbanisme -
Sécurité



Carine WASTIAUX
5ème Adjoint - Vie scolaire et
périscolaire - Restaurant scolaire



Jean-Luc BESSE
6ème Adjoint - Bâtiments

Les Conseillers



Muriel FRADON



Jérôme MORA



Sylvie MERCIER



Claude GRAVELAT



Sylvie GOASGUEN



Claude LUBAT



Monique LESNIER



Serge TABUSTEAU



Brigitte TRILLAUD



Franck PASCAUD



Christel DESDEVICES



Jean-Louis VEUILLE



Jocelyne JACQUES



Jean-Claude RÉCAPPÉ



Christelle VILLIER



Alain FLORENCE

Vie MUNICIPALE

PERMANENCES

Maire

- Alain RENARD

sur RDV, Jeudi de 9h00 à 11h00

Samedi de 9h à 11h

VIE LOCALE-ÉCONOMIE-EMPLOI

- Véronique PUCHAUD-DAVID

Sur rendez vous samedi de 9h à 11h

VOIRIE – AMÉNAGEMENT – RÉSEAUX

- François RIVES

Lundi de 9h00 à 11h00

VIE SOCIALE - ACTION INTERGÉNÉRATIONNELLE

- Julie RUBIO

Mercredi de 9h30 à 11h30

URBANISME – SÉCURITÉ

- Oliver DELAS :

Mardi de 15h00 à 17h00

VIE SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE - RESTAURANT SCOLAIRE

- Carine WASTIAUX

Mercredi après midi sur RDV

BÂTIMENTS

- Jean-Luc BESSE

Vendredi 15h00 à 17h00

Les suffrages des citoyens ont élu pour la première fois, les 4 conseillers de la communauté de communes pour agir et représenter Saint-Savin

Alain RENARD, Vice Président de la CDC

Les conseillers communautaires :
Véronique PUCHAUD-DAVID
François RIVES
Jean-Louis VEUILLE

COMMISSIONS COMMUNALES

ADMINISTRATION GÉNÉRALE - FINANCE - GESTION

Alain RENARD, Véronique PUCHAUD-DAVID, François RIVES, Julie RUBIO, Olivier DELAS, Carine WASTIAUX, Jean-Luc BESSE, Jean-Claude RÉCAPPÉ, Christelle VILLIER.

BÂTIMENTS

Jean-Luc BESSE, Sylvie GOASGUEN, Claude GRAVELAT, Franck PASCAUD, Serge TABUSTEAU, Jean-Louis VEUILLE, Jocelyne JACQUES.

COMMISSION D'APPEL D'OFFRE

Alain RENARD, Olivier DELAS, François RIVES, Jean-Louis VEUILLE, Jean-Luc BESSE suppléant.

VIE LOCALE - ÉCONOMIE - EMPLOI

Véronique PUCHAUD-DAVID, Jean-Luc BESSE, Muriel FRADON, Claude LUBAT, Julie RUBIO, Alain FLORENCE, Jocelyne JACQUES.

VIE SOCIALE - ACTION INTERGÉNÉRATIONNELLE

Julie RUBIO, Christelle DESDEVISES, Monique LESNIER, Sylvie MERCIER, Jérôme MORA, Franck PASCAUD, Brigitte TRILLAUD, Alain FLORENCE, Jocelyne JACQUES.

Cimetière

Alain RENARD, Serge TABUSTEAU, François RIVES, Monique LESNIER.

VOIRIE - AMÉNAGEMENT - RÉSEAUX

François RIVES, Claude GRAVELAT, Monique LESNIER, Claude LUBAT, Brigitte TRILLAUD, Jean-Louis VEUILLE, Christelle VILLIER.

VIE SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE - RESTAURANT SCOLAIRE

Carine WASTIAUX, Olivier DELAS, Christelle DESDEVISES, Sylvie GOASGUEN, Véronique PUCHAUD-DAVID, Christelle VILLIER, Jean-Claude RÉCAPPÉ.

NON-VALEURS

Alain RENARD, Véronique PUCHAUD-DAVID, Julie RUBIO, Jean-Claude RÉCAPPÉ

Centre COMMUNAL d'Action Sociale

Élus : Monique LESNIER, Sylvie MERCIER, Julie RUBIO, Brigitte TRILLAUD, Alain FLORENCE
Non élus : Francine DUBOS, Monique FONTAINE, Joëlle MANUSIÉS, Robert PUCHAUD, Soeur Simone JULIER, Madeleine CHARRUAULT.

URBANISME - SÉCURITÉ

Olivier DELAS, Muriel FRADON, Jérôme MORA, François RIVES, Serge TABUSTEAU, Jean-Claude RÉCAPPÉ, Jocelyne JACQUES.



Représentants aux Syndicats Intercommunaux

Syndicat du Moron : Claude GRAVELAT, Jean-Luc BESSE.

Syndicat de la Saye, Galostre et Lary : Jérôme MORA, Franck PASCAUD, suppléant François RIVES

Syndicat de la Livenne (CDC) : Serge TABUSTEAU, Claude GRAVELAT, suppléants F. RIVES et F. PASCAUD

Syndicat des Eaux potables du Blayais : Alain RENARD, Claude LUBAT.

Syndicat d'électrification : Jean-Luc BESSE, Claude LUBAT.

AMSAD Haute Gironde : Julie RUBIO

Conseil d'Administration de l'Hôpital de Blaye : Alain RENARD

Syndicat du Collège de St Yzan de Soudiac : Carine WASTIAUX, Véronique PUCHAUD-DAVID, suppléants Julie RUBIO, Alain RENARD

Syndicat du Lycée de Blaye : Sylvie MERCIER, Sylvie GOASGUEN, suppléants Olivier DELAS, Alain RENARD

Délégué défense : Serge TABUSTEAU



DÉVELOPPEMENT ET
ANIMATION LOCALE : DES
OBJECTIFS CONVERGENTS

DES TEMPS D'ANIMATION ET DE
CONVIVIALITÉ

DES FESTIVITÉS

UN MARCHÉ DE PRODUCTEURS

SOIRÉE THÉÂTRALE DANS LE
CADRE DE SCÈNES D'ÉTÉ
GIRONDIN

DES PROJETS EN COURS

DES ACTIVITES POUR LES
ENFANTS

DES HOMMES ET DES
FEMMES OUVERTS A VOS
PROJETS

L'ACTU DES COMMISSIONS

COMMISSION « VIE LOCALE - ÉCONOMIE - EMPLOI »

Depuis le 31 mars, ont été réalisés :

- La fête de la musique et la fête locale de juillet
- Un marché de producteurs de produits frais, du terroir et de circuits courts. En raison de l'alerte préfectorale « tempête », le marché a dû être délocalisé au dernier moment à la CDC de Saint Savin. Malgré ces conditions, les producteurs furent satisfaits. A reconduire en 2015.
- Une réunion des acteurs économiques de la commune a étudié l'éventuelle modification du stationnement au cœur de ville et d'aborder l'avenir de Saint Savin. Le marché hebdomadaire est actuellement la question qui anime ce groupe de travail.

Saint-Savin a également accueilli les scènes d'été du Conseil Général de la Gironde, organisée par la Communauté de Communes de saint Savin.



Pour satisfaire le plus grand nombre et contribuer au dynamisme local, sont prévues au 2^o semestre 2014 des animations diverses :

- 13 septembre 2014 14h : la journée des associations avec la commission animée par Julie Rubio,
- 25 octobre 2014 15h : Halloween,
- 4 octobre 2014 : Marche organisée par la CDC aux Lacs du Maine Blanc passant par Saint-Savin,
- 6 et 7 décembre 2014, le marché de Noël axé sur l'artisanat et la création avec une ouverture aux commerces de bouche

En cours de réflexion pour 2015, reconduction des Fêtes de Carnaval et de la musique, du marché de producteurs, des actions nouvelles sur le thème du cinéma, l'histoire de notre commune, le sport.....

Par ailleurs, Madame RASPAIL, l'animatrice du Centre culturel participera aux temps d'activité périscolaire à la rentrée 2014 avec des ateliers créatifs pour tous les enfants. Leurs travaux des enfants seront valorisés en participants aux animations communales (fêtes, salons, commerces...). Le centre culturel demeure à vos côtés pour vous aider à réaliser vos projets d'animations culturelles, artistiques, historiques ou ludiques pour la copie de vos documents de communication, la réservation de salles et de matériel...

Contactez le 05.57.58.04.94

Pour vos projets d'animation communale ou d'activité économique, l'adjointe au maire vous rencontre sur rendez vous, de préférence, le samedi matin entre 9h et 11h à la Mairie. Contactez le 05.57.58.95.95.

COMMISSION « VOIRIE – AMÉNAGEMENT – RÉSEAUX »

Depuis le 31 mars 2014, ont été réalisés :

Amélioration de la signalisation pour la sécurité de tous

Etat des lieux des réseaux d'assainissement et travaux à l'étude pour mise en conformité de la station d'épuration

Sensibilisation aux pratiques raisonnées des travaux paysagers

Réalisation de travaux sur pistes forestières avec la DFCI et la CDC , routes, rues et trottoirs pour plus de 150.000€

Programme de travaux hiérarchisés selon urgences et capacité financière de la commune

- Un diagnostic communal sur la signalisation puis un plan d'actions pour mettre en conformité des points critiques et garantir la sécurité ;
- Un diagnostic de l'état interne des canalisations du réseau d'assainissement par passage de caméra. Ceci a permis de constater que plusieurs endroits sont défectueux. L'entrée parasite d'eaux pluviales induit une augmentation considérable du volume à traiter par la station. Une étude de travaux de mise en conformité est en cours pour solutionner le souci le plus tôt possible.
- La commission du Concours « Villes et Villages fleuris » a visité les lauréats 2014 du concours communal « Fleurissement / aménagements paysagers » et apporté des conseils techniques au personnels et élus de la commune. Un plan de formation est envisagé pour accompagner les agents communaux en la matière. Le jury a remis également le prix d'encouragement 2013.
- Un état des lieux des routes, des rues et des chemins pour déterminer les travaux urgents et un programme d'entretien pluriannuel réalisables selon la capacité financière de la commune.

La réalisation et la conduite des travaux suivants avec l'appui technique et administratif de la Communauté de Communes de Saint-Savin et pour les pistes forestières, un appui financier et technique de l'association de Défense de la Forêt Contre l'Incendie (DFCI) :

Travaux	Date	Montant
3.830 mètres de PISTES FORESTIERES Travaux réalisés sur pistes N°15 et N°16 aux lieudits « Grimard » et « Brochet »	Juillet – Aout	92.498,01€ TTC
Entretien et maintenances des ROUTES ET TROTTOIRS - Réfection de 2.050M ² de chaussée avec revêtement complet, réhabilitation des bordures et regards au lieu-dit « les Guenilles » - Renforcement de 350m de chaussée au lieu-dit « Petit Paye » - Revêtement prévu en 2015 - Réfection de rives de chaussée en grave et bitume 250m au lieu-dit « Beneyteau » - Reprofilage pour remise en forme et revêtement bicouche de 1.300m ² de chaussée au lieu-dit « Moulin de Guérin » - Création des trottoirs, bords de chaussée et réseau pluvial rue de la Cure au niveau de la Cité Lazard Ponticelli.	Juillet – Aout	46.816,81€ TTC
Travaux d'entretien de « POINTS A TEMPS » Projection de gravillons enrobés pour limiter les dégradations	Sept. 2014	13.734€ TTC



Entente pour un Fossé à Brochet / Grimard

Un fossé recueillant toute l'eau de pluie du secteur de Grimard passe sur un terrain privé pour rejoindre la rivière « la Saye ». Ce fossé primordial n'était plus entretenu depuis la tempête de 1999, faute d'accès. Les propriétaires riverains, la commune et la DFCI ont alors signé une convention prévoyant que les travaux seraient réalisés par la DFCI, l'entretien par la commune et les propriétaires riverains s'engagent à laisser libre l'accès pour ces interventions.



Travail concerté avec les associations

Journée des associations :
Nouvelle formule
réalisée le 13 SEPTEMBRE 2014

Participation d'associations à la
Fête de la musique

Création d'une fiche d'identité
des associations et fiche navette
avec la Mairie

**SONDAGE « Le monde des
associatif et vous »**

AIDE SOCIALE

39 personnes reçues

Domaines :

- Logement
- Aide aux personnes âgées
- Budgets familiaux
- Enfance
- Santé

Centre Intercommunal
d'Action Sociale actif dans la
communauté de communes

PORTAGE DE REPAS

COMMISSION VIE SOCIALE - ACTION INTERGÉNÉRATIONNELLE

ASSOCIATIONS

Journée des associations, nouvelle formule fixée avec leurs dirigeants qui s'est déroulée le 13 septembre 2014 au stade avec :

- 14h : conférence destinée aux dirigeants des associations avec pour thème leur dynamisation et communication ;
- 15h à 19h : stands tenus par les associations pour rencontrer le public, démonstrations et inscription des nouveaux adhérents
- 19H apéritif offert par la municipalité pour les bénévoles des associations
- 19h30 : pique-nique tiré du sac pour les bénévoles des associations

En outre, ont été abordés en réunion avec les dirigeants d'associations:

- En juin 2014 : réunion annuelle d'échange entre associations pour aborder des sujets communs ; participation active des associations à la Fête de la musique
- En juillet 2014 : Création d'une fiche d'identité de mise à jour du répertoire des associations et du site Internet de la Mairie d'ici la fin d'année et d'une fiche navette pour qu'elles communiquent les résultats sportifs ou évènements sur le site Internet de la Mairie
- En août 2014 : Lancement du sondage « Le monde associatif et vous » dans le but de faire évoluer le tissu associatif, en accès sur le site internet de la Mairie ou disponible au format papier en Mairie.



Centre COMMUNAL d'Action Sociale

Les permanences permettent tous les mercredis matin, de 9H30 à 11H30 sur rendez vous, de :

- Aider le public dans ses démarches administratives et apporter un appui dans la constitution de dossier de demandes d'aide auprès de partenaires externes dans des domaines tels que le logement, l'aide aux personnes âgées, les budgets familiaux, l'enfance, la santé.... ;
- Orienter les personnes vers les partenaires complets.

Depuis avril 2014, la permanence du CCAS a reçu 39 personnes pour une moyenne de deux rendez vous par personne (81 rendez vous).

Centre INTERCOMMUNAL d'Action Sociale

La mairie de St Savin participe activement aux groupes de travail animés par la Communauté des Communes de St Savin sur les thématiques diverses : logement, santé, alimentation, mobilité, violences conjugales, bien vieillir..... Suite à ce travail, un nouveau service est mis en place : « Le portage de repas ».

PORTAGE DE REPAS : accès du service réservé aux personnes de plus de 60 ans et/ou personnes ayant une incapacité physique à se préparer des repas (justifiée par un courrier du médecin). Inscription en Mairie avec :

- Carte d'identité, déclaration d'impôt sur le revenu,
- et si raison médicale : courrier du médecin traitant

PLAN DE SAUVEGARDE PRÉVU
POUR 2015

NUMÉROTATION ET
DÉNOMINATION DES RUES POUR
FACILITER LA COMMUNICATION
ET LA CIRCULATION



92.000€ D'ECONOMIE SUR
LA MARCHÉ DES
PHOTOCOPIEURS

COMMISSION «URBANISME – SÉCURITÉ »

PLAN COMMUNAL de Sauvegarde

Document obligatoire pour faire face à des situations graves diverses :

- Catastrophes majeures atteignant fortement la population
- Perturbations de la vie collective (ex. : alimentation en eau, en électricité...)
- Accident : incendie, accident de la circulation.

L'objectif est de se préparer par la formation, une organisation spécifique et la création d'outils à un maximum d'événements.

Le plan communal de sauvegarde prévoit aussi le recensement des personnes à mobilité réduite. Si vous êtes concernés, si vous souhaitez être contacté en cas de crise, nous vous invitons à vous faire connaître auprès du secrétariat de Mairie. Contacter le 05.57.58.95.95.

NORMALISATION DU NOM DES VOIES

Grand chantier ouvert avec 4 zones prioritaires en vue d'être étendu progressivement à l'ensemble de la commune. :

- Le petit paye (voie communale)
- La rue de la cure et la Rue du Domaine
- Le champ des seigles (voie communale)
- Les moulins de Guérin

POURQUOI EST-IL IMPORTANT D'ÊTRE BIEN LOCALISÉ ?

Pour les citoyens, une meilleure qualité de vie :

- accès facilité et plus rapide des services (secours, sécurité, médecin...)
- livraisons plus rapides (réception de commandes par correspondance) ;
- relation facilitée avec les opérateurs de services (eau, ERDF, TELECOM...)

Pour les administrations et collectivités territoriales, contact de proximité et qualité de services améliorés:

- identification des administrés, communication, collecte de déchets.....
- cartographie de la commune ;
- attractivité touristique (restaurants, gîtes, etc.).

Pour les entreprises, amélioration de la relation avec les acteurs locaux :

- localisation et accès des clients facilités ;
- distribution de marchandises et prestations pour une desserte plus rapide;
- moins de plis en retour pour les entreprises émettrices de courrier.....

La normalisation de l'adresse apporte également des **bénéfices en matière d'environnement** dans la mesure où elle facilite l'accès au point de desserte recherché. Elle s'inscrit ainsi dans l'ambition sociétale d'un Courrier Responsable grâce à l'optimisation des trajets : réduction des parcours, gain de temps et moindre consommation de CO₂.

MARCHÉ DES PHOTOCOPIEURS

Nouvelle négociation pour un marché 2014/2019 : à consommation égale, 75 % d'économie prévisible soit 92 000 € sur 5 ans.

UN PROJET SOCIAL POUR L'ECOLE

FACILITER L'ACCÈS À LA CULTURE, AUX TRAVAUX MANUELS, AUX SPORTS....

OUVERTURE SUR SON ENVIRONNEMENT

SENS CRITIQUE

ACTIVITÉS DE DÉCOUVERTE

CITOYENNETÉ ET RESPONSABILITÉS

PLAISIR D'APPRENDRE

....

DES SERVICES PROPOSÉS

SURVEILLANCE DES ENFANTS APRÈS LES COURS

ATELIERS D'EXPRESSION ARTISTIQUE ET CORPORELLE

CRÉATION ET TRAVAUX MANUELS

DÉCOUVERTES DE SPORTS

HISTOIRE ET CITOYENNETÉ OU APPRENDRE À ÊTRE RESPONSABLE ET ACTEUR DANS SON ENVIRONNEMENT

FORMATION AUX PREMIERS SECOURS

JEUX DE SOCIÉTÉ

CONTES....

COMMISSION «VIE SCOLAIRE ET PÉRI-SOLAIRE- RESTAURANT SCOLAIRE »

Groupe de travail

Une réflexion a été menée pour appliquer la loi des rythmes scolaires et mettre en place l'organisation la plus adaptée aux enfants, aux familles, aux équipes enseignantes et à la Mairie. Aux côtés de Carine Wastiaux, a été constitué un groupe de travail avec Véronique PUCHAUD-DAVID, Jullie Rubio et Christelle Desdevises. Des réunions de concertation avec les équipes enseignantes, les représentants de parents d'élèves et des partenaires associatifs ont été conduites pour amender la proposition du groupe de travail. Validée lors des conseils d'Ecole, du conseil municipal de mai, l'organisation a été entérinée par l'inspecteur de l'Education Nationale fin juin.

Objectifs Multidirectionnels

- Faciliter l'accès à la culture, à l'art, au sport et aux travaux manuels
- Contribuer à l'épanouissement des enfants et au développement de leur autonomie
- Susciter la curiosité intellectuelle des enfants et l'analyse sur leur environnement
- Mettre l'enfant en situation de réussite
- Renforcer le plaisir d'être à l'Ecole
- Valoriser tous les enfants
- Favoriser les relations intergénérationnelles
- Favoriser l'insertion scolaire et sociale, lutter contre les discriminations de toute origine (genre, origine, milieu social, handicap, niveau scolaire....)
- Découvrir des activités sportives
- Savoir agir en situation
- Apprendre à gérer son stress
- Etre citoyen responsable : Droits et devoirs, Respect de l'environnement.....



Préparation de la rentrée

Horaires de cours

Les cours auront lieu de 8h35 à 12h tous les jours, sauf le mercredi où ils se terminent à 11h45, et :

- De 13h20 à 16h10 les lundis, mardis et vendredis pour l'Ecole primaire. Les Activités Complémentaires Pédagogiques (APC, soutien scolaire) auront lieu le lundi de 16h10 à 17h10 pour les enfants inscrits par les instituteurs.
- De 13h20 à 15h30 tous les jours sauf le mercredi pour l'Ecole maternelle où les cours se terminent à 11h45. Les APC auront lieu les lundis et jeudis de 15h30 à 16h.

Horaires des BUS

Le bus de ramassage scolaire arrive à l'École à 8h35 tous les jours et en part à 16h10 tous les jours sauf le mercredi où le départ est fixé à 11h55. Pour les enfants inscrits à un ALSH le mercredi après midi, les bus partiront à 12h15 de l'École primaire et à 12h20 pour l'École maternelle.



SERVICES PROPOSÉS PAR LA MAIRIE

L'accueil périscolaire payant selon conditions de ressources, tous les jours de 7h15 à 8h35 et les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16h30 à 18h30.

Pour les enfants inscrits,

-une surveillance gratuite jusqu'à 16h30 tous les jours sauf le mercredi où elle se termine à 12h30;

-des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) gratuit pour les familles, sur inscription préalable période scolaire par période scolaire, à raison d'un atelier par enfant minimum.

LES TEMPS D'ACTIVITÉ PÉRISCOLAIRE DE 1^o PÉRIODE

La répartition dans les ateliers a été faite le 24 juillet, par tirage au sort avec les représentants de parents d'élèves :

- Les premiers choix des enfants sur la période (et sur les listes d'attentes des prochaines périodes) ;
- les 2^o choix pour inscrire les enfants sans atelier;
- et enfin, un troisième tirage au sort pour établir l'ordre de priorité d'appels téléphoniques des parents dans le but de faire choisir un atelier.

Cette technique complexe à mettre en œuvre a été choisie pour garantir une équité aux accès des ateliers.

LES ATELIERS

Le nombre d'élèves par atelier : 10 pour l'école maternelle et 14 pour l'école primaire

Répartition des 236 enfants inscrits en 4 groupes d'âge (cycles), comme le montre le tableau suivant. Les enfants de CLISS seront répartis selon leur classe d'âge dans les 2 groupes.

MATERNELLE		PRIMAIRE	
Très Petite Section et Petite Section	Moyenne Section et Grande Section	CP- CE1 et CE2	CM1 – CM2
CERF VOLANT	LECTURE DE CONTES	LECTURE DE CONTES	HALLOWEEN
JEUX SOCIETE 1	JEUX SOCIETE 1	JEUX SOCIETE 1	JEUX SOCIETE 1
JEUX SOCIETE 2	JEUX SOCIETE 2	HISTOIRE DE CITOYENNETE	HISTOIRE DE CITOYENNETE
DECOUVERTE DE LA GYM	TENNIS JEUX DE RAQUETTES	SCRABBLE	SCRABBLE
HALLOWEEN	HALLOWEEN	JEUX SOCIETE 2	JEUX SOCIETE 2
		TENNIS JEUX DE RAQUETTES	TENNIS JEUX DE RAQUETTES
		DANSE ENTRE NOUS	EXPRESSION DARTS
		EXPRESSION DARTS	DANSE ENTRE NOUS
		HALLOWEEN	

2 RÉFÉRENTES COMPÉTENTES TAP

Mmes Raspail Antoinette et Cazimajou Valérie

Missions : coordonner les services, assurer la logistique, la répartition des enfants et la mise en œuvre des ateliers

PÉRIODES SCOLAIRES 2014-2015 et INSCRIPTIONS AUX SERVICES MUNICIPAUX



Photo Eric Tabusteau

Périodes scolaires	Inscriptions
02 septembre au 17 octobre 2014	23/06/2014
03 novembre au 19 décembre 2014	12/09/2014
05 janvier au 13 février	03/11/2014
2015 - 02 mars au 17 avril 2015	05/01/2015
04 mai au 03 juillet 2015	02/03/2015

COMMISSION «BÂTIMENTS»

Les ateliers municipaux autour de Jean Luc Besse ont surtout dû faire face à un certains nombre de travaux d'urgence :

- * Pose d'un bac dégraisseur à la cantine scolaire
- * Mise en place d'une classe modulaire louée à partir de septembre 2014
- * Travaux de rénovation dans la perception
- * Achats de tapis muraux pour la salle de judo
- * Commandes de travaux d'éclairage public
- * Mise en service des nouveaux sanitaires à l'école primaire.

Les services assurent la sécurité et les moyens matériels de bon nombre de festivités et d'actions : Fête de la musique, Fete locale, entretien ménager et de maintenance....

Travaux d'Urgence

Gestion du quotidien





BUDGET

2014

DEPENSES			RECETTES		
FONCTIONNEMENT					
	<i>C. Administratif 2013</i>	2014		<i>C. administratif 2013</i>	2014
Gestion courante (Dont personnel)	1.902.438€ (1.062.952€)	1.979.500€ 1.100.000€	Gestion courante (Dont : impôts subventions Produits des services)	2.106.687€ (1.019.272€ 844.327€ 145.369€)	2.134.794€ (1.065.794€ 840.000€ 130.000€)
Charges financières	93.144€	92.000€	Produits financiers exceptionnels	65.931€	5.000€
Virement section investissement	60.000€	121.418€	Excédents	15.675€	53.116€
TOTAL	2.055.583€	2.192.918€	TOTAL	2.187.193€	2.192.918€
INVESTISSEMENT					
Travaux d'équipements	260.156€	295.529€	Subventions Emprunt FCTVA TLE Excédent Fonctionnement	105.435€ 130.000€ 171.355€ 184.474€	151.491€ 60.000€ 118.000€ 79.594€
Remboursement emprunts	139.489€	136.879€	Régul. Financière Vente Terrain Virement de Section de Fonctionnement	53.225€ 60.000€	121.418€
Reste à réaliser/travaux en 2014	393.108€	393.108€	Reste à percevoir n-1	18.499€	295.014€
TOTAL	792.108€	825.516€	TOTAL	723.990€	825.516€

Le Bruit

Compte tenu des activités diverses et variées de plein air en milieu rural, il est opportun de rappeler les dispositions en matière de bruit.

Les bruits peuvent porter atteintes à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme dès lors que leur durée ou leur répétition se vérifie.

Il faut savoir que les bruits de comportement sont régis par l'article R48.2 du code de la santé publique et par l'article R 623.2 du code pénal qui réprime le tapage injurieux ou nocturne. Certains bruits diurnes ou nocturnes sont passibles d'amendes, voir même de peine d'emprisonnement.



Il faut savoir que toute nuisance sonore est appréciée selon son intensité, sa répétition ou sa persistance et ce, de jour comme de nuit.

Autorisations

Les activités de jardinage et de bricolage sont soumises aux horaires de l'arrêté préfectoral du 8 mars 1990 :

- jours ouvrables : 8h30 à 12h00 et 14h30 à 19h30
- samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00.
- dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

S'organiser avec ses voisins ou prévenir son voisinage peuvent éviter toute procédure et contribuer à une bonne entente.

ANIMAUX

Pour les chiens, envisager des solutions pratiques telles que le gardiennage par des voisins en cas d'absence, le dressage, voire l'utilisation d'un collier anti-aboiement. Votre voisinage n'en sera que satisfait et appréciera même peut-être votre animal !

DÉBROUSSAILLEMENT

« Non seulement c'est un devoir, mais c'est aussi une obligation. »

Le débroussaillage et le maintien en état sont obligatoires et doivent être effectués par le propriétaire des constructions, terrains et installations ou son ayant droit ou le locataire non saisonnier.

(Art. L 322-3 du Code Forestier)

Si besoin, le débroussaillage doit être effectué y compris sur les terrains voisins après avoir informé leurs propriétaires. Ceux-ci ne peuvent s'y opposer.

(Art. L 322-3-1 du Code Forestier)

Le non-respect de cette obligation par le propriétaire peut :

- donner lieu à une amende de 30 € par m²
- engendrer une franchise supplémentaire d'assurance de 5 000 € en cas de sinistre.

(Art. 10 loi de modernisation de la sécurité civile du 13 août 2004)

SERVICES ADMINISTRATIFS

Mairie

Horaires

Lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h00 Samedi de 9h à 12h

Contact

PASSEPORTS BIOMÉTRIQUES : rendez-vous du mardi au samedi de 9h00 à 12h00

Mairie de Saint-Savin - 1 Place de la Mairie - 33 920 Saint-Savin

05 57 58 95 95 - Fax. 05 57 58 98 82

mail : mairie.st-savin33@laposte.net

Centre culturel

Horaires

Lundi au vendredi de 9h à 12h sauf le jeudi de 9h à 11h30 - lundis et mercredis de 13h30 à 17h30

Contact

05.57.58.04.94

Mail : saint-savin.bibliothèque@orange.fr

Bibliothèque

Horaires

Mardi et jeudi de 15h à 17h – mercredi et vendredi de 15h à 18h – Samedi de 10h à 12h

Contact

05.57.58.95.09

saint-savin.bibliothèque@orange.fr

PERMANENCES D'ORGANISMES

A LA MAISON DES SERVICES AU PUBLIC (FACE À MAIRIE)

Association des Consommateurs

Mardis 13h00 à 16h00 et samedi sur RDV - ☎ 06.13.17.99.70

Info droits

1^{er} jeudis du mois sur RDV - ☎ 05.56.45.25.21

Assistance sociale MSA

vendredis de 9h00 à 12h00 sur RDV - ☎ 05.56.01.83.30

Maison Départementale de la Solidarité et de l'Insertion

Assistantes sociales sur RDV - ☎ 05.57.43.19.22

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement Architecte Conseil

4^{ème} mercredi du mois à 15h30 sur RDV ☎ 05.56.97.81.89

Médecin Protection Maternelle Infantile

4^{ème} mercredi du mois le matin

Conciliateur M. BAERT

2^{ème} vendredi du mois à 14h30

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation

2^o et 4^o jeudis du mois la journée

AU CENTRE CULTUREL

Mission Locale Haute Gironde

Centre Culturel – Dernier étage - 20 rue J. Vergeron -

Lundi au vendredi de 8h45 à 12h30 et de 14h à 17h30 sauf mardi de 9h à 12h et de 14h à 17h30 (sans RDV)

☎ 05.57.58.01.56

- stsavin@mlhautegironde.org

A LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Conseiller Général du canton de Saint-Savin, Alain RENARD

☎ 05.57.58.08.20

Halte-Garderie Itinérante « La Coccinelle »

☎ 06.84.78.91.35

Syndicat d'Initiative et Office du Tourisme

☎ 05.57.58.45.10

Service Public D'Assainissement non Collectif

☎ 05.57.58.47.74

Développement économique

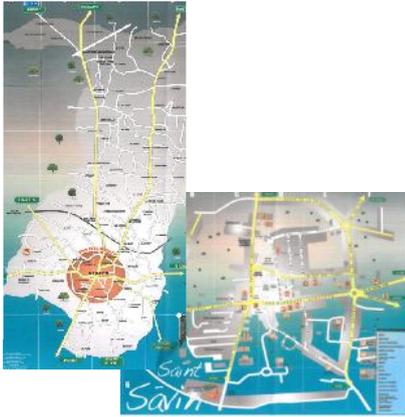
☎ 05.57.58.47.75

PERMANENCES CAF

Maison de service au public de Blaye

Sur rendez vous mardi et jeudi - Sur site internet de la CAF

☎ 05.56.43.50.00



SAINT-SAVIN : LE BON PLAN !

Une société d'édition a sollicité les acteurs économiques pour actualiser le plan de Saint Savin.
PROCHAINEMENT DISPONIBLE EN MAIRIE.

SERVICE DE MAINTIEN A DOMICILE

ASSOCIATION MAINTIEN SOINS à DOMICILE de LA HAUTE GIRONDE (AMSADHG)

Contacts

Lundi au vendredi

ADRESSE Rue Maurice Lacoste - 33 920 Saint-Savin

Pour plus de renseignements, un conseil ou toutes informations, contacter :

MME BOULAN, Directrice ou M. VIDAL, Directeur

Mme DUHARD, Présidente

05 57 58 97 33



OPAH

Opération Programmée d'AMélioration de L'Habitat

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) est toujours en cours sur le territoire de la Haute Gironde et ce jusqu'en 2016.

Piloté par le Pays de la Haute Gironde et les Communautés de Communes du Canton de Saint-Savin, Blaye, Saint-André-de-Cubzac, Bourg et Saint-Ciers-sur-Gironde, ce dispositif permet d'obtenir des subventions pour les propriétaires souhaitant rénover leur logement.

Les propriétaires occupants ou ceux désirant rénover un logement locatif peuvent obtenir (sous conditions) des aides financières pour réaliser des travaux d'isolation, de remplacement de chauffage, de réfection d'électricité, de toiture...

Pour plus de renseignements, un conseil ou toutes informations sur les aides financières, contacter :

M. Aurèle SEIGNON, animateur OPAH

au : 06.75.24.09.29

Permanence tous les jeudis matins à la Maison de la Communauté de Communes du canton de Saint-Savin entre 9h00 et 12h00.

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES SIMPLIFIÉES - IDENTITÉ

A FOURNIR pour toute demande de pièce d'identité

- 2 photographies d'identité
Format 35 x 45 mm, identiques, récentes,
vous représentant de face et tête nue
(réalisées par un photographe
professionnel ou une cabine automatique
agrée).



- 1 justificatif de domicile de moins
de trois mois
(ex. : factures d'EDF ou avis d'imposition).
- 1 timbre fiscal de 25€ s'il s'agit d'un
renouvellement de Carte Nationale
d'Identité perdue ou volée (Gratuit
dans les autres cas)

Passeport biométrique uniquement sur rendez- vous !

Depuis le 1^{er} janvier 2010, timbres
de :

- 86 € pour les majeurs
- 42 € pour les mineurs de 15 ans
et plus
- et à 17 € pour les mineurs de
moins de 15 ans.

Dans quelques cas le passeport
est gratuit (informations sur
www.interieur.gouv.fr).

GAGNER DU TEMPS POUR VOS PREMIÈRES DEMANDES OU RENOUVELLEMENT DE CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT

→ Présenter un « titre sécurisé »

- carte nationale d'identité « plastifiée », en service depuis 1995 ;
- passeport électronique, délivré depuis le 13 avril 2006 ;
- passeport biométrique, généralisé depuis le 28 juin 2009.

→ Si vous ne possédez pas de titre sécurisé, fournir en plus de la liste des pièces listées ci-dessus :

Première demande d'une CNI ou d'un passeport biométrique

- 1 justificatif d'état civil (extrait acte de naissance avec filiation ou copie intégrale acte mariage).
- 1 justificatif de nationalité, si votre justificatif d'état civil ne suffit pas à établir votre nationalité.

Renouvellement d'une CNI ou d'un passeport biométrique

Le titre sécurisé ou non faisant l'objet de la demande de renouvellement.

Si votre titre non sécurisé est périmé depuis plus de deux ans :

- 1 justificatif d'état civil (extrait acte de naissance avec filiation ou copie intégrale acte mariage).
- 1 justificatif de nationalité, si votre justificatif d'état civil ne suffit pas à établir votre nationalité.

Perte ou vol

Fournir la déclaration de perte ou vol

Présenter un autre titre sécurisé

Si votre titre perdu ou volé était périmé depuis plus de deux ans, présenter également :

- 1 justificatif d'état civil (extrait acte de naissance avec filiation ou copie intégrale acte mariage).
- 1 justificatif de nationalité, si votre justificatif d'état civil ne suffit pas à établir votre nationalité.

NAISSANCES

2013

KESSLER Shayna, Véronique	17 juin
MILLOT Maylina	19 juin
SUIRE Rachel, Simone	28 juin
DUMONT Ethan, Jacques, Wilfried	28 juin
VALENSISE Francesco, Claude	
SAURA Hortense, Inès, Marie	9 juillet
LEMIERE Raphaël, Paul, Louis	14 juillet
DESMOULINS Louis, Fabrice, Marc, Nathan, Jérémy..	02 août
BOUDELIOU Wassim	03 août
HEROUIN Lilou, Léonie, Suzanne	15 août
LAMAUD Lisa, Christiane, Claudette, Gisèle, Reine ...	06 septembre
PRÉZELIN Margot	07 septembre
LEPROUX Léana, Justine, Louise	08 septembre
LUCIEN Lola, Inès, Charlotte	28 septembre
JAFFRÉ Loan, Jérôme, André	30 septembre
QUINTARD Arthur, Damien, Pierre	04 octobre
BORIE Marley-Rose	20 octobre
LAPEYRE Marceau	22 octobre

MEIRINHOS Bastien	05 novembre
FENOY Y FENOY Tino.....	06 novembre
AMANIOU Joey, Bernard, Hervé	15 novembre
ARRIVÉ Méline	19 novembre
PANNECOT DABBADI Slim	27 novembre
TREMBLAY Lilou	05 décembre
JEAN-BAPISE Elina, Julie	09 décembre

2014

MONTEIRO OLIVEIRA Ladio, Lissandro	21 mars
BEAUSSE BROUSSE Maël, Olivier, David	14 avril
VEDEL Chloé	03 mai
COURS RUBIO Enora	19 Juin
PEYRABERE Mayron	20 juin
LE GOFF Raphaël, Patrick	26 Juin
SOTA Maël	05 Juillet
LOMBARD Jean,Karl,Frantz,Aimé	28 Juillet

MARIAGES

2013

BOLOTRA Sylvain, Sébastien, Yves et ELIAS Ingrid, Jeanine	03 août
NARDELLI Jérôme, Denis, François et BOEHM Sandrine, Micheline	17 août
DUC Frédéric et DIVERT Amandine, Catherine, Odile	24 août
LEROY Jonathan, Laurent et SOUINI Sarah, Sabrina	24 août
LAFFOREST Sébastien, Philippe et MARCHIEST Sydnie, Rolande	04 septembre
OZEEL Pascal et SIMMONET Delphine , Monique, Marie	28 septembre
GOHIER Richard, Eric, Pascal et GARBARENKO Iuliia, Serguine	14 décembre
CHANALET Claude et LUNEL Jeanne, Odette, Marie, Cécile	21 décembre

2014

BASSON Jonathan et LEBOZEC Nathalie	11 janvier
LOUIS Gilbert, Pierre e t CECCATO Tatiana, Angélique, Ludivine	31 mai
CASTAGNOTTO David et DAVID Maude.....	28 juin
PIN Jean-Dominique et COMBRELLE Marie-Claire	12 juillet
VINET Benoit et MARTIN Karine	12 juillet
BLACHAS Alain Patrick Philippe et GAUDIN Rachel, Claire	19 juillet
MONJEAUD Frédéric et DAOUDAL Delphine	26 juillet
TARDY David et DUCAMIN Geneviève	9 août

DECES

2013

GUY Roger, Sylvain.....	28 août
VILLEUR Carine, Paulette	04 septembre
GRELOU Lionel, Edmond	26 septembre
CHATAIGNER Yvon	10 octobre
EYMAS Marie, Huguette	11 octobre
GIRUAD Marie, Germaine	26 octobre
SPARFEL Marie, Françoise	04 novembre
BAUDET Michel	14 novembre
MOZET Michel, Fernand	18 novembre
NIAUD Charles	9 décembre

2014

MAYSOUNABE veuve SEDCECKY Josette, Lucienne... ..	22 janvier
BREARD Ludovic	30 janvier
ARDOUIN veuve SONTAG Odette, Marthe	10 février
ADAM Madeleine	22 février

2014

CAVERO Longinois, Fermin	07 mars
PEYROUNY épouse BELLUE Odette, Henriette	11 mars
MALVEAU Yvonne, Paulette, Augustine	24 mars
PAILLEY Andrée, Madeleine	25 mars
LEGUERCHOIS veuve COUPAUD Denise, Andrée, Mathilde, Blanche	27 mars
LAUNAY Guy Edmond	28 mars
BLANCHET veuve LAGRANDE Josette, Françoise, Louisette	29 mars
MATHAU Pierre René Jean	16 avril
LAILLIÉ veuve COCHET Yvonne, Renée	30 avril
QUEYLA épouse LUTARD Jacqueline	04 mai
PESQUIER Jean	11 mai
CANAMERO Anita veuve NAZAC.....	05 Juillet
ZOBLER Emilia, Juliette veuve BINCHET	14 Juillet
PARDEILLAN Jacqueline, Marie, Thérèse veuve TINTET-MOULIE	26 Juillet
BROY Claude Jean-Jacques.....	02 Août 2014
BATARD Jeannine Paulette épouse HABARROT.....	06 Août

LA VIE AU CENTRE CULTUREL

Programme varié 2013/2014



- Fête de la Musique
- Journée des Associations
- Fêtes de Carnaval et Halloween avec les ateliers de création liés
- Marché de Noël
- Soirée Théâtre avec la troupe Grain de S.E.L de Saugon
« Quand la scène sort de son lit »
- Expositions de peintures de Mme NEZZAR Deloula et de l'association « Expression d'Art »
- Stage de Broderie Japonaise par l'Atelier Broderie

Programme du 2° Semestre 2014

- ❖ 13 Sept. : JOURNEE DES ASSOCIATIONS au stade
- ❖ 25 Oct. : HALLOWEEN défilé et salle des Halles
- ❖ 6 et 7 Déc. : MARCHE DE NOEL - salle des Halles

Animation aux Ecoles

- Contribution aux activités pédagogiques (Contes et Cinéma)
- Ateliers à l'accueil périscolaire
- A compter de 2014/2015, animation d'atelier créatif pour les TAP.

Une équipe de bénévoles, grands et petits, apporte un précieux soutien pour l'organisation des manifestations et contribue à leur réussite.

La municipalité et les agents communaux les remercient bien sincèrement.

Merci également aux associations, aux commerçants, aux partenaires qui s'associent aux festivités.

Regard dans les rétroviseurs

- 17 Octobre 2013 : goûter d'halloween (confections de sac en forme de chauve-souris, citrouille en photophore, loto halloween et un atelier de maquillage).
- Accueil périscolaire à la salle multimédia et distribution des chocolats pour Noël :
Mardi 17 Décembre 2013 : film Noël Enchanté pour les enfants de l'Ecole maternelle.
Jeudi 19 Décembre 2013 : film La Véritable Histoire du Père Noël pour l'Ecole primaire.
- Mardi 11 Février 2014 : Animation Carnaval sur le thème du Cinéma pour les enfants de l'accueil périscolaire à la salle de motricité de l'école avec ateliers créatifs et jeux, goûter et distribution de bonbons.



- Mr Jacques SANDILON « photo et vidéo en 3D » intervenants dans le cadre de l'accueil périscolaire « aide à la réalisation de fictions vidéoscopées :
2 séances de préparation et réalisation pour l'accueil maternelle
4 séances de préparation et réalisation pour l'accueil élémentaire
- Vendredi 8 Avril 2014 : Animation Pâques sur le thème du Cinéma pour les enfants de l'accueil à la salle de motricité de l'école, divers atelier créatifs et jeux ont été mis en place, un goûter leur a été servi et des poches de bonbons distribués à leur départ.
- Lundi 23 Juin 2014: Notre Temps fort projection des films aux parents à la salle de motricité ou les animatrices de l'accueil périscolaire Valérie, Stéphanie, Charlène, Laetitia, véronique, les animatrices bénévoles et Antoinette du centre culturel ont préparé la salle comme une salle de cinéma (ticket ciné et un programme ont été distribués à l'entrée).

Location pour Fêtes et ANIMATIONS

Mise à disposition

Sur réservation et convention 1 mois avant et selon disponibilité - Formulaire à remplir en Mairie
Fournir une attestation de responsabilité civile et les deux chèques de caution.

SALLE DES FÊTES

Salle pour réunion

- 70€ pour les habitants de la Commune;
- 100€ pour les habitants hors Commune.

Salle pour repas ou cocktail

- 200 € pour les habitants de la Commune
- 300 € pour les habitants hors Commune.

Caution

- 500€ pour le matériel
- 100 € pour le nettoyage.

Chauffage

Période allant du 1er Octobre au 30 Avril : 15€

CENTRE CULTUREL

Salle Multimédia (72 personnes maxi.), salle d'expositions et salle de réunions

Associations communales ou d'intérêt communal : prêt gracieux 2 fois par an maxi.

Autres :

- 150€ sans mise à disposition du matériel de projection et vidéo,
- 200€ avec utilisation du matériel vidéo et de projection

CHAPITEAUX

Utilisateur	CHAPITEAU DE 5M X 8M			CHAPITEAU DE 5M X 16M		
	location		caution	location		caution
	Week-end	Par jour en +		Week-end	Par jour en +	
Association de Saint-Savin ou d'intérêt communal	50€ Gratuit 1 fois	50€	1.000€ pour le matériel + 100€ pour le nettoyage	100€ Gratuit 1 fois	70€	1.000€ pour le matériel + 100€ pour le nettoyage
Résidents de Saint Savin	80€	60€		150€	80€	
Autres associations ou communes du canton	130€ Gratuit 1 fois	80€		250€ Gratuit 1 fois	120€	

AUTRES

Salle du tribunal, Maison de Service au Public et matériel (tables, chaises, bancs, scène) - Nous consulter

Gîte de Brochet-6 pers.



RESERVATION au 05.56.81.54.23

Tout confort - 3 chambres – 1 WC et 1 salle de bain/étage - jardin clos – barbecue – linge de maison - Ménage
Cadre reposant - Situé dans hameau cerné par forêt et vignoble - Parcs et lacs de loisirs et pêche à proximité

Du 1er juillet au 02 septembre :	500€	Week-end	220€
Juin, septembre et petites vacances scolaires :	320€	Week-end détente (petit-déjeuner, fourniture de linge d'intérieur...)	290€
Hors saison	290€		

L'actu des associations

Liste des associations

ANCIENS COMBATTANTS		
ACVG	PORTELAS Gérard	05 57 58 09 04
FNACA	HALIVEGES J.Jacques	05 57 42 58 79
SOUVENIR FRANÇAIS	CAILLAUD Claude	05 57 58 00 28
RESCAPES CAMPS NAZIS	ELLIAS Gérard	05 57 68 61 64
ACPG-CATM	CAPLET Alfred	06 01 72 07 62 / 06 07 09 86 71
ASSOCIATIONS SPORTIVES		
ALBS	CANDAUX Alain	05 57 68 84 41
TSUKI CLUB KARATE	BUFFAN Jean	05 57 58 48 97
ECOLE DE JUDO	BETOULE Jean -Christophe	06 62 59 15 04
F C C B	BODET Jean	06 15 68 46 78
UTCB – UNION TENNIS CŒUR DU BLAYAIS	VERDEAU Stéphane	05 57 58 98 60
TOUS EN FORME	RENARD Barbara	05 57 58 08 20
PASSION PONGISTE NORD GIRONDE	BOISSION Florent	06 82 32 76 30
AEROMODELISME	JOLET Thierry	05 57 68 77 91
ACCA	LICOINE Michel	06 80 96 59 49
AIKIDO	POPESCU Isabelle	05 57 58 91 26
GYM TONIC	ROUET Catherine	05 57 58 04 32
MARCHE POUR TOUS	DELAS Jean	06 75 74 21 30
ASSO PETANQUE	DAVY Jean- Claude	05 40 10 11 09
TRIKES N'BIKES	GALLOIS Bruno	05 40 10 10 77
SUN K'DANCE	Mme ELIAS	06 59 38 58 59
ASS JEUX MONDIAUX SAPEURS POMPIERS	BODERE Jean -Claude	06 76 93 90 27
CULTURE LOISIRS		
ANCIENS ELEVES	LATASTE Muriel	05 57 58 99 14
ASSOCIATION PAROISSIALE	VEUILLE Jean- Louis	05 57 58 04 62
LES ROSES D'AUTOMNE	JORAND Françoise	05 57 58 91 80
HARMONIE DES HAUTS DE GIRONDE	CHAPON Francis	05 57 68 86 95 / 06 63 25 00 71
ECOLE DE MUSIQUE	THIERRY Emmanuel	06 95 80 54 09
LECTURE EVASION BIBLIOTHEQUE	TABUSTEAU Nicole	05 57 58 99 72
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	MOUVIER Arnaud	06 72 19 45 79
EXPRESSION D'ART	MOLINA Yvette	05 57 58 01 12
CLUB DE SCRABBLE	FONTAINE Monique	05 57 58 45 93
CLUB CANIN DE ST SAVIN	ROUSSEL Pascal	05 57 32 56 07 / 06 86 89 06 11
ATELIER BRODERIE	MASCARO Chantal	05 57 58 98 35
MOTO CLUB DE L' ESTUAIRE	MASCARO Joël	
ECURIES DE L'OMBRIÈRE	Mme CHRETIEN	
CRÉATIONSENFOLIE	HAYS Muriel	06 33 79 05 50

Journée des associations

Organisée avec les dirigeants des associations
Le 13 septembre 2014 – Stade Maurice LACOSTE

- 14h : conférence destinée aux dirigeants des associations
- 15h à 19h : Rencontre des associations avec le public - Démonstrations et inscriptions
- 19H apéritif offert par la municipalité aux bénévoles des associations
- 19h30 : pique-nique tiré du sac

Associations, ces pages vous sont ouvertes pour exprimer votre actualité, votre bilan d'activité et toutes informations utiles à la population. Merci pour votre participation

CLUB DE SCRABBLE

Une association créée en 2004 au sein de l'association les Roses d'Automne, ensuite, en 2005, inscription en tant qu'association indépendante.

L'association fonctionne le mardi après-midi pour 1 partie à 14h et le vendredi soir à 20h, les parties se déroulent à l'ancien tribunal place de la libération à Saint-Savin.



Deux catégories de joueurs forment cette association, les joueurs qui trouvent en ce jeu, convivialité, rencontre, plaisir des mots...

Et une deuxième catégorie, les mordus de compétitions, qui sortent et se mesurent à d'autres scrabbleurs de tous horizons.

Dernièrement, ce sont cinq scrabbleurs du club qui ont planché à Vichy sur une dizaine de parties de scrabble dans de magnifiques bâtiments (Casino de Vichy) et avec près de 1300 joueurs.

Le club de scrabble est principalement composé de retraités, quelques joueurs viennent rajeunir les parties du vendredi soir. En 2012-2013 nous étions 28 joueurs, cette année 2013-2014, le nombre des licenciés a baissé à 23 joueurs (âge avancé et maladie).

Mais c'est toujours avec plaisir que nous nous retrouvons pour jouer des parties (normale, joker, 7 sur 8) en individuel ou en paire. Nous avons eu le plaisir de jouer début 2014 avec les enfants des écoles de Laruscade et Cubnezais lors du concours «scrabble à l'école» et avons organisé une finale avec 15 enfants de l'école de Laruscade et une avec 10 enfants de l'école de Cubnezais.

Contact : Monique FONTAINE – 05.57.58.45.93 – serge.fontaine33@orange.fr

BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque met à votre disposition plus de 7200 livres : Romans, policiers, documentaire, BD adultes et jeunesse, albums.

Nous serions très heureux de vous compter parmi nos lecteurs. De nombreuses animations autour du livre sont proposées lors de l'accueil des classes maternelles et élémentaires, (recherches, découvertes, contes animés, théâtre d'images.)



Elle fait partie du réseau intercommunal ce qui permet à nos adhérents d'emprunter des livres dans les 5 autres bibliothèques de la CDC et de bénéficier en particulier d'un fonds d'ouvrages sur l'histoire de l'art et de la peinture.

La bibliothèque participe à « livres en Citadelle » (accueil d'auteurs) et au « Printemps des poètes » (représentation théâtrales).

N'hésitez plus à franchir la porte de la bibliothèque :

- Mardi, jeudi de 15h à 17h30
- Mercredi, vendredi de 15h à 18h
- Samedi de 10h à 12h

Adhésion de 6€/an pour adultes et 3€/an pour enfants.

Contact : Mme TABUSTEAU - 05.57.58.95.09 ou saint-savin.bibliotheque@orange.fr



ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE (A.C.V.G)

L'Amicale dont le Président est Monsieur Gérard Portelas a été fondée le 1er janvier 1920. Au début, elle a pour but de rassembler les anciens combattants de 14/18, ensuite elle a pris dans ses rangs ceux de 39/45, puis ceux des T.O.E et A.F.N.

Le but de cette Amicale est de perpétuer le souvenir des camarades morts pour la France.

Une réunion se tient une fois par an

au siège pour la mise à jour des cotisations, ainsi que le compte rendu par le Président de diverses notes reçues en cours d'année.

Les activités de l'Amicale : participation aux diverses manifestations et cérémonies du souvenir ainsi qu'aux obsèques de camarades disparus. Nous avons le regret de voir disparaître cette année un de nos camarade Guy Launay qui fut pendant de longues années au service de l'Amicale en

tant que trésorier et depuis quelques années Président. Le Président et les membres de l'Amicale adressent à sa famille leurs sincères condoléances.

**Contact : Gérard PORTELAS-
05.57.58.09.94**

ANCIENS COMBATTANTS PRISONNIERS DE GUERRE COMBATTANTS ALGÉRIE - TUNISIE - MAROC (ACPG CATM) - SECTION de Cézac CANTON de SAINT SAVIN

Président Mr CAPLET Alfred Civrac, Trésorier Mr GOMES Jean-José Cézac, Secrétaire Mr MAJOT Gilbert St-Mariens, Président d'Honneur Mr MILLEPIED Klébert Cézac Section qui comprend 21 Membres adhérents au 1er Janvier 2014.



Pour toutes personnes anciens combattants de tous conflits s'adresser à Mr CAPLET Alfred 18, le Bourg Civrac de Blaye : tél 06.01.72.07.62.

Pour tous vos petits problèmes chez les anciens combattants, il y a des solutions, des droits à défendre. Les sympathisants sont les biens venus hommes comme femmes ; le nombre défini la force dans tout combat et le respect.

Mr CAPLET ancien combattant d'Algérie classe 59 1/B au recrutement de Valenciennes ; service militaire à Montluçon puis en Allemagne F.F.A à St Germain en Laye puis en Algérie : oranais Nord 2ème D.B dans une compagnie de réparation à Bouguirat puis inspecteur dans la zone Compagnie de Réparation de Division Blindée CRDB. École militaire et stages du matériel des armées, sur le terrain de guerre ; différents diplômes et grades dans les unités de réparation et connaissance du matériel.



GRANDE EXPOSITION 100° ANNIVERSAIRE DE LA GRANDE GUERRE

(WW1 – World War one)

« PETIT POILU N'OUBLIE PAS, N'OUBLIE JAMAIS »

Monsieur Alain Renard, Maire, Serge Tabusteau qui est à l'origine du projet et l'ensemble des conseillers municipaux vous convient à la visite de l'exposition « Petit poilu n'oublie pas, n'oublie jamais » **consacrée aux conditions de vie de nos anciens aux cours des 4 années de la Grande Guerre de 1914- à 1918 ; la WW1 – Wolrd War One ce qui signifie la première guerre mondiale.**

Vous pourrez voir des tenues de soldat, des coiffures, des armes et des munitions, des ustensiles de décors, des documents, des cartes postales, des journaux....

Cette exposition a été installée **en salle des mariages de la Mairie**, par son concepteur, Serge Tabusteau, ancien

officier de l'Armée de l'Air : « J'ai créé cette exposition à la mémoire de tous les militaires tombés pour défendre notre pays et notre liberté et en particulier, à la mémoire de mes deux grands pères revenus vivants de cette « boucherie » mais comme tous leurs camarades, traumatisés à jamais ».

Des souvenirs qu'il fut souvent difficile d'aborder en famille tellement les Hommes et les Femmes sont restés meurtris dans leur chair et dans leur esprit.

Pour que la mémoire demeure en chacun d'entre nous , venez nombreux. C'est l'occasion de partager les souvenirs, d'informer les plus jeunes et de préserver ce devoir de mémoire

UNE EXPOSITION À NE PAS MANQUER DU 22 sept. Au 22 déc. 2014

ENTRÉE GRATUITE

Lundi, jeudi et vendredi de 15h à 17h
et en septembre et octobre : le samedi de 10h à 12h

Pour les visite de groupe (25 personnes maximum) ou horaires décalés, contacter la Mairie au 05.57.58.95.95.
ou Serge Tabusteau au 06.29.59.49.08



14-18 -
WW1

ACTIVITES SPORTIVES

TSUKI CLUB KARATÉ

Art martial passionnant, méthode de défense efficace, sport de compétition, gymnastique complète, le Karaté est tout cela. Il peut être pratiqué par tous, hommes et femmes, enfants et adultes de tous âges
Vous pouvez vous y adonner à Saint Savin sous la direction de professeurs diplômés dans une ambiance aussi sérieuse que conviviale.
Depuis le début de la saison sportive 2012-2013 un cours de Karaté-défense offre la possibilité d'apprendre à se défendre tout en restant dans le cadre légal de la légitime défense.



- Les entrainements ont lieu à la salle des sports de Saint Savin :
- Le mercredi de 18h30 à 20h15 (19h30 pour les enfants de 8 à 12 ans)
 - Le samedi
 - De 16h à 16h45 enfants de 5 à 7 ans ;
 - De 16h45 à 17h30 enfants de 8 à 12 ans ;
 - De 17h30 à 18h30 karaté défense.
 - De 18h30 à 20h15 adultes et adolescents.
 - Le lundi de 19h30 à 21h cours
 - supplémentaire pour adultes débutants.



Un cours de Sophro-relaxation est également offert le mercredi après-midi.

Renseignements à la salle des sports de Saint Savin, 4 avenue de Bellevue aux heures d'entraînement sur le site internet « tsukiclub.com » ou en s'adressant à :

- Bernardeau Stéphane ☎ 05 57 32 57 79 christelle.bernardeau@bbox.fr Le professeur
- Buffan Jean ☎ 05 57 58 48 97 jean.buffan@sfr.fr le Président

OFFENSIVE JUDO CLUB DE SAINT-SAVIN



Art martial passionnant, il peut être pratiqué par tous, hommes et femmes, enfants et adultes de tous âges.
Sport de combat, le JUDO est l'un des sports les plus pratiqués en France.

Le JUDO club de SAINT-SAVIN créé depuis plus de 30 ans, 100 licenciés, vous accueille le mardi et le vendredi de 17h à 21h, enfants à partir de 5 ans.

Souvent représenté sur les podiums départementaux et régionaux, les cours sont dispensés par Monsieur Morales Gêrôme diplômé d'état ceinture NOIRE 4eme DAN et professeur de sport.



Tarif dégressif pour familles nombreuses
Reprise des cours le mardi 09 septembre
Préinscriptions le 05 septembre à la salle polyvalente à partir de 17h30.



Renseignements : Monsieur BETOULE Jean-Christophe ☎ 06.62.59.15.04 ou Madame BUREAU Mireille au ☎ 06.73.77.71.44.

GYM TONIC

L'association, créée depuis une quinzaine d'années, propose des cours de gymnastique enfants et adultes, variés et sympathiques, tout en musique. Cette année deux nouveaux cours ont vu le jour, devant la demande toujours grandissante :

- pour les 3-5 ans, un cours a été créé le mercredi matin. Le matériel est adapté à cette tranche d'âge
 - pour les 1-3 ans, les cours se déroulent les vendredis de 10h30 à 12 h à la salle polyvalente de Saint-Savin. Les séances se font en compagnie des mamans et papas et des assistantes maternelles. Le matériel est parfaitement étudié pour des enfants qui marchent.
- L'objectif est de leur faire découvrir plusieurs sensations tactiles, corporelles et intellectuelles pour un meilleur développement.
- En ce qui concerne les cours habituels, à savoir
- Les 5-9 ans, un nouveau créneau horaires sera établi à la rentrée.
 - En revanche pour les 9-15 ans, les cours seront les mercredis de 14 h à 16h.
 - Les cours adultes sont dispensés tous les mardis et jeudis soir à la salle des fêtes de Saint-Mariens, de 19h30 à 20h30, dans un climat

de convivialité et de partage.

A ce jour l'association compte une soixantaine d'enfants licenciés et se projette dans un avenir optimiste. Un gala de fin d'année a été organisé le 14 juin, où petits et grands ont pu se produire pour le plus grand plaisir de leur famille (photo ci-contre).

Si vous voulez les rejoindre l'année prochaine un cours d'essai gratuit est offert, pour tous renseignements contacter Mme ROUET Catherine : 06 28 35 75 98 ou



TRIKE'N BIKE

Depuis 3 ans Trikes'N Bikes s'investit dans le caritatif et organise une concentration de moto et de Trike au mois de juin sur la commune de Saint Savin ou l'amicale rassemble plus de 2000 personnes et 8 concerts. Le Président Mr GALLOIS Bruno vous convie à venir nombreux à cette manifestation pour des baptêmes de Trikes.

Contact : M GALLOIS 06.40.10.10.77



PÉTANQUE



Créé en 1977 l'« AMICALE SAINT-SAVINIENNE » s'est arrêtée en janvier 2011. Après deux ans en sommeil, une nouvelle équipe s'est formée et le club renaissait en février 2013 sous son nouveau titre « ASSOCIATION PETANQUE SAINT-SAVIN »

Après élection du nouveau bureau, établissement de nouveaux statuts, remise en état du local, du terrain, enregistrement des adhérents et affiliation à la Fédération Amateur de Haute Gironde le club repartait officiellement dans les concours début mars. Pour son premier concours (45 triplettes) organisé à St Savin, le club gagne le concours A ainsi que le 4ème concours. Des concours gagnés et des places suivront dans les autres concours.

Encouragement pour les nouveaux dirigeants !



UNION TENNIS CŒUR DU BLAYAIS - UTCB

110 licenciés dont 73 jeunes.

L'école de tennis fonctionne le lundi de 18h à 20h30, le mardi de 17h30 à 19h30 et le samedi de 9h à 16h30 au gymnase de ST YZAN ou aux terrains de tennis de ST Savin, encadrée par un moniteur breveté d'état M. VANPUYVELDE Donatien.

Un cours « messieurs » a lieu le lundi et mardi de 20h30 à 21h30, au gymnase de ST YZAN ou aux terrains de tennis de ST SAVIN. Un cours « dames » a lieu le mardi de 19h30 à 20h30 au gymnase de ST YZAN ou aux terrains de tennis de ST SAVIN. Ces cours sont encadrés par le même moniteur que l'école de tennis.

Compte tenu de l'effectif, le club a pu inscrire en championnat de Guyenne, 6 équipes jeunes, 3 équipes messieurs et 1 équipe dames.

Cette année, l'équipe 1 messieurs a été finaliste du Championnat de Gironde 3^{ième} série Secteur Nord. L'équipe dame, après des rencontres acharnées avec les équipes de ST Louis de Montferrand, Cubnezais, Cubzac les Ponts et St André de Cubzac, a réussi à se hisser à la 1^o place de sa poule et monte en 3^{ième} série l'année prochaine.

Notre tournoi annuel homologué de Beach tennis s'est déroulé le 8 Mai 2014 sur la plage des Lacs du Moulin

Blanc, en collaboration avec les clubs de tennis de St Christoly et Pugnac. 45 équipes se sont affrontées durant cette journée ensoleillée.

Si vous souhaitez rejoindre notre club, rendez-vous lors de la prochaine journée des associations en septembre 2014.

En aout 2014, création du Club UTCB – UNION TENNIS CŒUR DU BLAYAIS après fusion entre l'association de St Savin et de St Christoly.

Contact : Président : VERDEAU Stéphane – Tél : 05 57 58 98 60

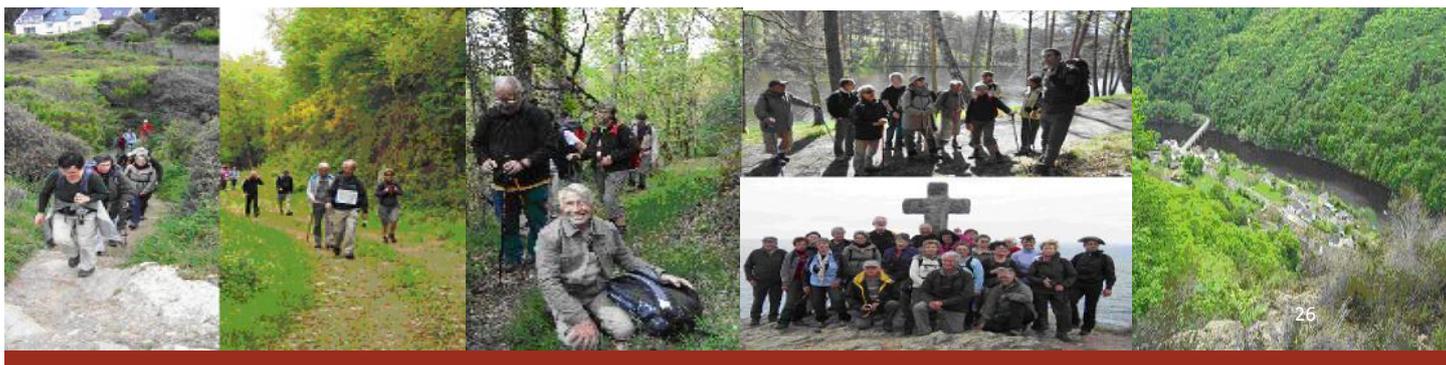


MARCHE POUR TOUS

Dans la continuité, le club, créé en 2006 et dont le **Président est Jean DELAS (06 75 74 21 30)**, compte aujourd'hui 80 adhérents et propose comme les années précédentes :

- des randonnées tous les dimanches et mercredis matin à Saint-Savin et aux alentours,
- une randonnée le 1^{er} dimanche du mois à environ 30 km de Saint-Savin,
- une sortie de 4 jours (week-end de l'ascension) dans diverses régions de France.

Lors du week-end de l'ascension 2013 nous avons sillonné les chemins de SOURSAC en région CORREZIENNE avec l'agréable compagnie du club MOMBRIER RANDONNÉES. Et, toujours prompts à se retrouver, les vents nous ont poussés en 2014 vers SARZEAU sur les côtes de la région BRETONNE.





L'Aïkido est un art martial japonais fondé en 1925 par Morihei Ueshiba. Dans l'idéal des arts martiaux, ce qu'on doit anéantir, ce n'est pas l'agresseur, mais la volonté agressive, celle qui conduit au combat. Il s'agit tout d'abord de notre propre agressivité mais surtout celle de l'adversaire potentiel.



Discipline d'exception, l'Aïkido est fait pour tous : hommes, femmes, enfants, séniors car il est basé sur l'utilisation non pas de la force personnelle mais de la force de l'adversaire en vue de la neutralisation de ce dernier. Convivial et efficace, l'Aïkido privilégie la défense à l'attaque. Sa pratique comprend des techniques à mains nues ou avec armes (sabre, bâtons ou couteau). La pratique amène dans un premier temps une progression sur la condition physique (souplesse, rapidité et musculature) et dans un second temps, mentalement (maîtrise de soi, concentration, équilibre) et enfin, techniquement.

Association créée en 2004 dans le but d'apprendre à lutter avec soi et non avec les autres, d'où l'absence de compétition. A ce jour, 42 pratiquants de tous âges. L'équipe se tient à votre disposition pour toutes informations complémentaires et vous invite à les rejoindre.

Cours :

- Jeudi de 19h30 à 21h30
- Samedi de 9h à 10h30 et de 10h30 à 12h.

Professeurs : M Edmond POPESCU – Ceinture noire 1^{er} Dan
 Mme Dumitru POPESCU, ceinture noire 1^{er} Dan, instructeur fédéral



Contact : Isabela POPESCU, Présidente – 05.57.58.91.26 / 06.45.15.57.12 – Site internet : heiko-club.c.la

AMICALE DES ANCIENS ELEVES

Fondée en 1999, l'association réunit des Anciens Elèves et Amis des Ecoles de St Savin.

Chaque année, elle organise plusieurs manifestations. Pour la saison 2014-2015 sont programmés :

- Une participation à la journée des associations de Saint Savin en septembre
- Une sortie sur le thème du patrimoine à bordeaux en septembre
- Un loto de Noël doté de

nombreux lots

- Une après-midi « Récré des Anciens élèves » un dimanche de février, pour se rencontrer et partager un goûter dans une ambiance musicale
 - Une ballade avec pique-nique en avril dans les alentours de Saint Savin
 - Une fête de l'été à l'issue de l'assemblée générale en juillet.
- Si vous avez plus de 16 ans et bien



au-delà, et que vous avez ou avez eu un lien avec les Ecoles de Saint Savin, venez nous rejoindre. Vous retrouverez peut-être d'anciens camarades de classe ou amis.

Contact : Mme Muriel LATASTE-PESQUIER 06.24.48.92.77 ou M. Serge CHEVALIER 05.57.58.05.82.



Photo Eric Tabusteau – Cigogne sur le toit de l'Eglise de Saint Savin - 2014

